

VILLIERS-LE-BEL

LA CELLULE DE VEILLE ÉDUCATIVE, UN APPUI POUR REPÉRER LES JEUNES EN RUPTURE ET MIEUX ORIENTER LES FAMILLES

Lors du premier confinement, plusieurs partenaires investis dans le champ de l'éducation à Villiers-le-Bel, se sont réunis à l'invitation du PRE, en vue d'assurer une veille éducative. L'objectif initial de l'instance consistait à cibler et accompagner des jeunes rencontrant des difficultés dans les apprentissages à distance.

La mise en place de la cellule de veille éducative à Villiers-le-Bel est intervenue lors du premier confinement, de mars à mai 2020. Cette initiative trouve son origine dans la difficulté rencontrée par de nombreux professionnel.le.s à assurer l'accompagnement physique des enfants et des jeunes dans leur parcours socioéducatif, alors que ceux-ci et leurs familles rencontraient des difficultés pour poursuivre leur scolarité, du fait de la fermeture des établissements et de conditions défavorables (isolement, promiscuité au sein des logements, usages numériques). Alors que la dynamique territoriale a été renforcée par la démarche de labélisation « cité éducative » - démarche productrice de liens interinstitutionnels et interpersonnels -, le Programme de réussite éducative (PRE), a été mobilisé par la collectivité et la préfecture afin d'assurer, dans ce contexte inédit, la continuité éducative. L'objectif, à ce stade, consistait à veiller à ce que tous les jeunes du territoire, ainsi que leurs familles, aient accès aux plateformes mises en ligne par l'Éducation Nationale pour permettre l'enseignement à distance, et prévenir ainsi tout risque de décrochage scolaire. Le modèle des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS) coordonnées par le PRE rassemblent chaque semaine de nombreux partenaires institutionnels (éducateur.ice.s spécialisé.e.s de l'association IMAJ, assistant.e.s sociaux et psychologues scolaires, référent.e.s de parcours et psychologues du PRE, Service social départemental...), afin d'évoquer les situations des enfants et des jeunes suivis au PRE. Ces rencontres ont servi de point d'appui pour rassembler les partenaires impliqués dans cette démarche.

S'appuyer sur les dispositifs de la Politique de la ville

Les EPS donnaient jusqu'alors lieu à des études de situation et à des préconisations en termes d'orientation. Le rôle assigné à la veille éducative se veut plus large. Ainsi, de nouveaux acteur.ice.s, dont l'Inspectrice Académique, les directions de collèges, la Conseillère Pédagogique de Circonscription, les directions des centres sociaux ou encore la Mission Jeunesse ont intégré les groupes de travail hebdomadaires, de mars à mai. Enfin, le cadre d'intervention s'est étendu au-delà de 18 ans (limite d'âge du PRE).

Un maillage d'acteur.rice.s pour affiner le regard sur les problématiques du territoire

Outre le signalement de quelques situations nécessitant un appui pédagogique soutenu, des besoins exprimés par certaines familles ont pu, grâce à cette instance, être portés à la connaissance des membres. Le confinement a mis en exergue certaines difficultés rencontrées par des familles qui n'étaient pour certaines ni identifiées, ni accompagnées par les services de proximité. Au-delà d'un repérage plus efficace, cet espace a aussi permis une gestion collective de l'urgence et de l'incertitude, tout en étant en capacité de mesurer de manière plus fine les besoins des habitant.e.s, afin d'adapter et organiser les orientations et les prises en charge idoines. Il ressort des situations abordées, des difficultés d'ordre principalement social et financier (alimentation, respect du confinement, suspicion de violences intrafamiliales). La concertation entre acteur.rice.s a rendu possible l'orientation des jeunes vers l'interlocuteur.rice adapté.e (épicerie sociale, service social départemental, CCAS...) en fonction de la problématique identifiée. La veille éducative a également permis à certain.e.s professionnel.le.s de disposer d'une vue d'ensemble, en faisant émerger des tendances ou des problématiques à l'échelle du territoire. Des acteur.rice.s en charge de coordonner certaines politiques publiques (Prévention de la délinquance, Jeunesse) ont pu bénéficier d'un éclairage en vue d'orienter les actions à venir à partir des besoins repérés. D'autres partenaires comme l'association IMAJ, ont pu bénéficier d'informations complémentaires utiles en disposant d'éléments sur l'environnement familial, les fratries, les difficultés à faire le lien avec les parents...

Un dispositif qui a vocation à devenir pérenne

Au regard de la dynamique générée, l'expérience a été prolongée au retour des vacances estivales, avec une organisation entérinée par la collectivité et la Préfecture. De nouveaux partenaires (le coordinateur du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le Centre communal d'action sociale, la Maison des Adolescents de Gonesse, le coordinateur du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse, la psychologue du Point Accueil Ecoute Jeunes) se sont joints aux partenaires déjà présents. Le format de l'instance a également évolué avec des rencontres plus espacées, toutes les 6 semaines, et un ordre du jour adapté. Ainsi, pour chacune, un premier temps (auquel participent également le coordinateur de la Cité Éducative, la chargée de mission Politique de la Ville, la Directrice de l'Éducation et des élus qui le souhaiteraient) est ainsi dédié au partage d'éléments de diagnostic et à un état des lieux de l'actualité portant sur le volet éducatif. Un second temps, sans les acteur.rice.s cité.e.s précédemment, pour une plus grande confidentialité et un libre échange des informations, est consacré aux situations individuelles (inconnues du PRE).

L'extension a enrichi la dynamique partenariale et les échanges confèrent à chacun.e une meilleure connaissance des ressources existantes sur le territoire.

Contact :

Manon Mouhous, Coordinatrice du projet de réussite éducative : mmouhous@ville-villiers-le-bel.fr
